

REPUBLIC OF CAMEROON

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE TCHOLLIRE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

TCHOLLIRE COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARDS

## AVIS DE CONSULTATION N° 01 /AC/C-TCH/CIPM/2025 DU 05 FEV 2025

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE SAKDJE ET HORMBALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD

- LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SAKDJE
- LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE HORMBALI

### 1. Objet :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025, le Maire de la Commune de Tcholliré, autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de la santé publique, une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical dans les centres de santé intégrés de Sakdjé et Hormbali dans la commune de Tcholliré.

### 2. Consistance des prestations :

Les prestations du présent appel d'offre comprennent l'achat et la livraison des matériels tels que définis dans le devis descriptif et quantitatif.

### 3. Délai de livraison

Les fournitures, objet de la présente demande de cotation doivent être livrés dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 4. Allotissement

Les prestations de la présente consultation portent sur deux lots.

### 5. coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée à l'issu des études préalables est de 8 000 000 (huit millions) Francs CFA pour chaque lot.

### 6. Participation et origine :

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises prestataires de services installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 7. Financement :

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, exercice 2025.



## **8. Consultation du Dossier de Demande de cotation :**

Le dossier de la présente Demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du Dossier de Demande de cotation**

Le Dossier de la Demande de cotation peut être obtenu à la Commune de Tcholliré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Tcholliré**. Lors du retrait de la demande de cotation, les soumissionnaires doivent se faire enregistrer auprès du SIGAMP en laissant leur adresse complète (BP, FAX, téléphone).

## **10. Remise des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et sept (06) copies marquées comme tels, devront être déposées à la Commune de Tcholliré au plus tard le 05 MARS 2025 à 13 h 00h. Elles devront porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° 01 /AC/C-TCH/CIPM/2025 DU 05 FEV 2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE SAKDJE ET HORMBALI DANS LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD**  
- **LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SAKDJE**  
- **LOT2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE HORMBALI**  
**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

## **11. Caution de soumission**

Chaque offre devra, sous peine de rejet, contenir une caution de soumission d'un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres, délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le MINFI et dont le montant par lot est de **cent soixante mille (160 000) francs CFA**.

## **12. recevabilité des offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administratives compétentes ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Tcholliré dans la salle de délibération de la commune de Tcholliré au plus tard le 05 MARS 2025 à 14h00 précises. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admise en salle.

## **14. critères D'évaluation :**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### **14.1 : critères éliminatoires**

Les principaux critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire de 48 heures accordé ;

- 5 -



- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'obtention d'une note inférieure à 70% de réponse positive (Oui) à l'évaluation des critères essentiels

#### 14.2 : critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Chiffre d'affaire	Oui/Non
3	Moyens logistiques de l'entreprise	Oui/Non
4	Références de l'entreprise	Oui/Non
5	Compréhension, organisation et délai	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

#### 15. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire technique qualifié et dont l'offre financière est évaluée moins-disante et conforme à l'enveloppe prévue.

NB : un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un lot.

#### 16. Durée et validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commune de Tcholliré.

#### Ampliations :

- ARMP/NO/GRA
- DDMAP/MR
- DD/DDEVEL/MR
- CIPM/TCHOLLIRE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.



